

Enfants maltraités: aider les parents

> **Education** Dans la lutte contre la maltraitance, les experts ne jurent plus que par le soutien parental

> **Ils en parleront** ce mardi en congrès à Berne, lors de la Journée mondiale de l'enfant

Francesca Sacco

Les parents qui sont à bout de nerfs ne connaissent pas leur chance: ils oseront peut-être demander de l'aide. Ceux qui croient devoir s'en sortir tout seuls et pensent n'avoir pas droit à l'aide sont beaucoup plus mal barrés. Ils sont à haut risque de maltraiter leurs enfants, «des services d'aide à la jeunesse sont constamment confrontés à des parents qui refusent d'admettre leurs sentiments de peur et d'échec, et se replient sur eux-mêmes», affirme Ralf Stüter, psychologue au Centre de la protection de l'enfance de Hambourg, près de Hambourg. Le défi de la protection de l'enfance consiste par conséquent «à condamner les maltraitances, mais pas les parents qui ont besoin d'aide», déclare Daniela Melone, consultante chez Pro Juventute.

Des sondages réalisés par Pro Juventute montrent que 60% des parents se sentent régulièrement dépassés par leurs responsabilités éducatives. «Si on leur demande de décrire ce qui se passe en eux lorsqu'ils s'énervent contre leur enfant, tous parlent de leur sentiment d'être impuissants, débordés et sous pression», explique Daniela Melone. Soutenir la parentalité: telle est donc la solution préconisée aujourd'hui contre les dérapages par les sages-femmes, les infirmières puéricultrices, les pédiatres, les associations et institutions de protection de l'enfance. Ce mardi, au centre Birenpark de Berne, Ralf Stüter et une dizaine d'autres experts en discuteront lors d'un congrès organisé par la Fondation suisse pour la protection de l'enfant (ASPE). L'événement coïncide volontairement avec la Journée mondiale de l'enfant.

Dernière l'expression «soutien parental» se cache une grande diversité d'actions et de services qui visent à redonner aux parents confiance en leurs ressources: cours, ateliers-rencontres, entretiens, conseils téléphoniques... Citons par exemple les «cafés-parents», organisés aux quatre coins de la Suisse par des associations locales autour de thèmes porteurs comme «Mon enfant n'en fait qu'à sa tête». Ou le programme de formation continue «Parents Plus», actuellement en phase d'introduction en Suisse romande à l'initiative de l'ASPE. Les parents peuvent y parler entre autres des valeurs et des buts de l'éducation. Ou encore la permanence téléphonique mise en service au mois de mai par Pro Juventute pour les parents en difficulté. Les slogans utilisés pour la promotion de cette hotline fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, en trois langues, sont éloquentes: «?en ai marre de ce bébé!», «Arrête ton



MICHAEL ZUMSTEIN/AGENCE VU

La maltraitance reste difficile à chiffrer. Selon certaines estimations, des dizaines de milliers d'enfants seraient concernés en Suisse, 40 millions dans le monde. ARCHIVES

cinéma), «Maintenant, tu obéis!» L'évolution est également palpable au niveau des institutions de placement d'enfants, qui interviennent pourrnt en dernier recours: «Nous essayons d'aller vers davantage de soutien social et moins de contrôle social, dit Olivier Nordmann, secrétaire romand de l'association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie Integers. Ainsi, le placement en foyer d'accueil peut parfois être remplacé par un accompagnement de la famille sous forme d'entretiens à domicile. On parle alors d'action éducative en milieu ouvert, ou AEMO. Le système est bien rodé dans les cantons de Genève et Vaud, plus récemment toutefois regretter «qu'il faille encore si souvent qu'une quelconque prise en charge soit instaurée. Cela n'encourage pas vraiment les parents en difficulté à demander de l'aide.»

«On marche sur des œufs, car les enfants maltraités ont tendance à couvrir leurs parents par peur d'être abandonnés.»

Quant au système de détection, il fonctionne globalement assez bien, selon Georges Pasquier, président du Syndicat des enseignants romands. C'est à l'école que sont repérés la plupart des cas de maltraitance. «Il faut quand même reconnaître qu'on marche sur des œufs, car les enfants maltraités ont tendance à couvrir leurs parents par peur d'être abandonnés. Et c'est vrai qu'ils ris-

quent d'en être séparés s'ils se contentent. Nous ne pouvons pas leur cacher cette réalité.»

Du côté des pédiatres, la détection s'est sensiblement améliorée. En 2011, l'ASPE a édité un guide pour les aider à évaluer la plausibilité des «accidents de bainoire» et autres «chutes de poussettes». «La localisation et la répartition des lésions ont une haute valeur diagnostique», souligne Madeleine Mirabaud, médecin adjointe au Département de l'enfant et de l'adolescent des Hôpitaux universitaires genevois (HUG). Par exemple, un enfant ne peut s'ébouillanter seul avec une boisson chaude qu'au-delà d'un certain âge, et la brûlure se limite normalement à la poitrine et au ventre. Deux médecins lucernois, Mélanie Doumaz et Johannes Spälinger, ont ainsi pu dessiner une planche anatomique du corps de l'enfant avec, en bleu, les zones de blessures typiquement accidentelles et, en rouge, celles «à haut degré de suspicion de maltraitance». Celles-ci se concentrent sur le cou, la nuque, la poitrine, le dos, le ventre et les parties intimes.

L'ampleur du phénomène reste difficile à chiffrer. Selon certaines estimations, des dizaines de milliers d'enfants seraient concernés en Suisse, 40 millions dans le monde. A l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Nelly Thyrléors, directrice du Département de la prévention des incapacités et des traumatismes, parle de «défi pour le prochain millénaire». «Pour les maltraitances d'ordre sexuel, on admet une prévalence de 21,7% chez les filles et 8% chez les garçons», précise le psychologue et psychothérapeute Philip Jaffé, directeur de l'Institut universitaire Kurt Bösch à Sion. A noter que la Suisse a ratifié en 2007 la

Convention relative aux droits de l'enfant de l'Organisation des Nations unies, qui ne tolère «aucune forme de violence». Mais dans un arrêt datant de 2003, le Tribunal fédéral a jugé qu'on «pouvait laisser sans réponse la question de savoir s'il existe, dans une certaine mesure, le droit d'interdire de légères corrections corporelles».

«La plupart des parents qui lèvent la main sur leur enfant seraient prêts à essayer autre chose»

Une trentaine de pays ont en revanche officiellement interdit les mauvais traitements physiques – fessée, gifle, etc. La Suède a été la première nation à faire le pas en 1979, avant d'être imitée en Europe par l'Allemagne et l'Espagne. «Il est important de dire que cette interdiction s'inscrit dans une optique de prévention, et non de répression», relève Sara Johansson, représentante suédoise de l'association internationale Save the Children. «D'importants moyens ont été déployés en collaboration avec les cliniques pédiatriques pour amorcer un processus de réflexion dans la population. Une vaste campagne publicitaire a été lancée, incluant la diffusion de prospectus en plusieurs langues et l'organisation de conférences-débats», déclare la conseillère suédoise, qui sera l'une des intervenantes du congrès de l'ASPE.

La loi est passée comme une lettre à la poste, selon Harry Korman, spécialiste en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à Malmö, et formateur au Centre d'étude et de formation continue à Genève (Cefoc). «Il n'y a pas eu de controverse, du moins à ce que je sache.» Cela ne surprend guère Philip Jaffé: «La plupart des parents qui lèvent la main sur leur enfant seraient prêts à essayer autre chose, s'ils réalisaient à quel point c'est inutile.»

Bilan de l'opération? Positif, d'après Sara Johansson. En 2011, plus que 3% des parents déclaraient punir physiquement leur enfant, contre 28% en 1980. «Dans les années 1960, dit-elle, beaucoup de gens pensaient que ce n'était pas correct d'administrer des fessées, mais ils en donnaient quand même. Au fil du temps, ils ont appris qu'ils pouvaient faire sans.»

Tout le monde ne croit pas à un renversement si rapide. Aux Etats-Unis, le sociologue Murray Strass, codirecteur du Laboratoire de recherche sur la famille de l'Université du New Hampshire, à Durham, a démontré qu'en l'espace d'une génération, le pourcentage de parents qui estiment qu'une fessée s'impose dans certaines circonstances est passé de 94 à 70%. Mais ils sont toujours 90% à y recourir. Si la fessée n'a donc pas disparu des mœurs, elle est en tous les cas de moins en moins assumée.

www.clubsuisdeseparents.ch, soutien par téléphone et par e-mail en trois langues, sur inscription préalable, Pro Juventute, 058 261 61 61.

www.kinderschutz.ch, brochures sur l'éducation non violente, cours, consultation par e-mail, Fondation suisse pour la protection de l'enfant, 031 398 10 10.

www.formation-des-parents.ch, soutien et cours, 021 341 93 23.